



Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail

PROCÈS-VERBAL

Le 21 septembre 2011

10h30

Siège social, Timmins, édifice A, salle du Conseil

PRÉSENCES :

Représentants-es des
travailleurs-es :

Vital Brouillette, A.E.F.O. – É.S. Georges-Vanier – Smooth Rock Falls
Arold Fortin, A.E.F.O. – É.C. Sts-Martyrs-Canadiens – Iroquois Falls
Jean-Noël Frigo, F.E.E.S.O. - Hearst
André Gauthier, S.C.F.P. – E.S.C.Sainte-Marie – New Liskeard
Julie Goulet, Présidente A.E.F.O.
Richard Limoges, S.C.F.P. – É.C. Jean-Vanier – Kirkland Lake
Lucie Loranger, F.E.E.S.O. – É.C. Immaculée-Conception - Val
Gagné, coprésidence
Diane Potvin-Carrière, F.E.E.S.O. – É.S.C. Cité des Jeunes –
Kapusking
Denise Lavigne, S.C.F.P. – Siège Social

Représentants-es du Conseil : Claude Beaulac, Point de service - New Liskeard
Yvon Labonté, É.C. Assomption - Earlton
Guy Catellier, Point de service - Hearst
Mark G. Giroux, É.C. St-Charles - Timmins, coprésidence
Lucie Hatton, Siège social - Timmins

Personne-ressource : Karine Lafrenière, Siège social - Timmins

Secrétaire : Céline B. Lacroix - Point de service de Hearst

Invité : Antoine Garwah

ABSENCE : Natalie Joncas-Raymond, É.C. Jacques-Cartier - Kapuskasing

Ouverture de la réunion à 10h34

1. Prière récitée par Julie Goulet
Rencontre présidée par Guy Catellier

On fait un tour de table afin de se présenter.

2. **Adoption de l'ordre du jour :**

Que l'ordre du jour du soit adopté tel que présenté / avec ajouts :

Proposée par Julie Goulet

Appuyée par Lucie Hatton

Adoptée

3. **Adoption du procès-verbal du 25 mai 2011 :**

Que le procès-verbal de la réunion tenue le 25 mai 2011, soit adopté tel que présenté.

Lucie Loranger nous mentionne de rectifier l'article 6 en enlevant le nom de Karine Lafrenière et de le remplacer par celui de Guy Catellier.

Proposée par Richard Limoges

Appuyée par Diane Potvin-Carrière

Adoptée

4. **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 25 mai 2011 :**

Nul.

5. **Produits chimiques dans les laboratoires de sciences des écoles secondaires.**

Invité... Antoine Garwah

Les substances chimiques doivent être traitées d'une façon spéciale et sécuritaire. Le CMSST a demandé à M. Garwah de visiter les écoles secondaires et intermédiaires dans le but de déterminer la situation actuelle des substances chimiques, M. Garwah fera l'inventaire des substances chimiques, le triage des substances acceptables et dangereuses, vérifiera les fiches signalétiques, suggèrera une stratégie pour l'usage sécuritaire des produits chimiques et éliminera les substances dangereuses. Il va établir un horaire de visites. Guy avisera les directions d'école afin de pouvoir libérer une personne responsable (enseignant-e de sciences, RUA en sciences) lors de sa visite.

6. **Communiqués :**

Septembre – Maux et douleurs (Natalie Joncas-Raymond)

Octobre – Inspections éclair du Ministère du Travail

Novembre – Pelletage de la neige

Décembre – Glissades et chutes

Janvier – Lucie Hatton

Février – Diane Potvin-Carrière

7. **Élections des coprésidences :**

Que la période d'élections pour élire les deux coprésidences soit ouverte.

Proposée par Jean-Noël Frigo

Appuyée par Lucie Hatton

Adoptée

Nomination du coprésident représentant l'employeur :

Que soit nommé à la coprésidence Mark Giroux qui accepte la nomination.

Proposée par Yvon Labonté

Appuyée par Claude Beaulac

Adoptée

Nomination du coprésident-e représentant les employés-es :

Que soit nommé à la coprésidence Lucie Loranger qui accepte la nomination.

Proposée par Jean-Noël Frigo

Appuyée par Julie Goulet

Adoptée

8. **Révision de la politique #3104 :**

Apporter une modification à l'article 5.2.2., on devrait lire nombre **de** sessions et non le nombre **des** sessions.

Proposée par Julie Goulet

Appuyée par Lucie Hatton

Adoptée

9. **Formation sur l'inspection des lieux de travail :**

Guy nous présente un diaporama sur l'inspection des lieux de travail d'une durée d'environ une (1) heure où on voit des anomalies et des dangers.

Guy explique le processus à suivre lors de l'inspection des lieux de travail. On doit remplir le formulaire avant le cinq (5) de chaque mois et l'envoyer à Guy ou Claude dépendant de la région.

Pause pour le dîner à 12h00.

Retour en plénière à 12h30.

10. **Mesures administratives :**

Guy a préparé 23 mesures administratives et alloue une période de deux (2) semaines afin que les membres lisent et soumettent leurs commentaires. S'il ne reçoit aucun commentaire, il va prendre pour acquis que les membres ne veulent apporter aucun changement.

11. **Pratiques de travail sécuritaires à l'intention des aides-enseignant(e)s :**

On va le reporter à la prochaine rencontre.

12. **Rapports d'accident au travail :** Lucie Hatton

Pour la période du 23 mai au 31 août 2011, il y a eu au total trois (3) accidents.

Syndicats	membres ayant des <u>soins de santé</u>	cas ayant nécessité du <u>temps perdu</u>
AEFO	1	0
FÉESO	0	0
SCFP	2	0
Suppléance – AEFO	0	0
Suppléance – FÉESO	0	0
Suppléance – SCFP	0	0

Lucie souligne le fait qu'il y a plus d'accidents de travail au palier élémentaire (15) et beaucoup moins au palier secondaire (3). Comment réduire l'écart entre les deux (2) paliers, c'est-à-dire comment réduire le nombre d'accidents au palier élémentaire ?

C'est le premier été qu'on n'a aucun accident de travail pour les étudiants.

13. **Inspection des lieux de travail - Claude :**
Inspection des lieux de travail – Guy
Calendrier des visites annuelles – Julie Goulet

Guy Catellier et Claude Beaulac présentent un sommaire des observations lors du mois de septembre. L'inspection annuelle sera faite par Claude, Guy et le travailleur désigné jusqu'à la fin octobre.

14. **Formation - secourisme :**

Le règlement 1101 stipule qu'on doit avoir au moins une (1) personne par lieu de travail détenteur d'un certificat de secourisme. Le certificat doit être affiché sur le tableau de Santé et sécurité dans le salon du personnel. Ce certificat est valable pour trois (3) ans.

Guy est à la recherche de formateurs francophones pour offrir ce cours. Remettez-lui, le ou les noms si vous en avez.

15. **Autres sujets à discuter :**

Vital Brouillette demande si tous les membres du CMSST doivent être certifiés pour la formation de base à l'agrément. Les nouveaux membres devront recevoir une formation de trois (3) jours qui sera offerte soit à Timmins ou à Sudbury.

Ceux qui ont déjà suivi la Partie 1 pourront suivre la Partie 2 par la suite.

Lucie Loranger nous avise qu'une aide-enseignante subit des blessures aux bras régulièrement par un élève ayant un comportement violent. Elle demande s'il y avait possibilité de fournir de l'équipement protectif (avant-bras) à cette aide-enseignante pour éviter ces blessures. Guy lui suggère de faire une recherche afin de savoir où on pourrait se procurer un tel équipement.

16. **Prochaine rencontre :**

Le mercredi 7 décembre, 10h30 à Timmins.

Guy suggère de faire la rencontre du mois de mars dans une autre région du Conseil.

17. **Levée de la séance**

Proposée par Vital Brouillette
Appuyée par Richard Limoges

Adoptée

le 7 décembre 2011
Date

M. G. Giroux

Mark G. Giroux, coprésidence

Lucie Loranger
Lucie Loranger, coprésidence